

AETRA-ANDC

Association Européenne des Thérapeutes en Relation d'Aide selon l'ANDC®

Siège social: 24, Sous-Roches, F - 31810 Venerque
Présidence: Marie-Claire AMSTUTZ GRANDCHAMP, rte du Stadtberg 2, CH - 1700 Fribourg
Secrétariat: Véronique DESPICQ, 24, Sous-Roches, F - 31810 Venerque
Trésorerie: Olivia RYCKAERT, 13, av. du Gardon, B - 1160 Auderghem

Les membres de l'AETRA-ANDC se sont rassemblé-e-s le 30 juin 2019 à Toulouse pour leur assemblée générale annuelle et une assemblée extraordinaire (modification des Statuts et du Règlement interne de l'association).

Les 20 membres présent-e-s sont (par ordre alphabétique):

Amstutz Grandchamp Marie-Claire
Bouaziz Mohamed
Beaulieu Geneviève (écran)
Boé Maguelone
Bouzougarh Hassan
Ceresiani Laure
Chesneau Laurent
Despicq Véronique
Dind Valentine (écran)
Grandclerc Sylvie (écran)
Grizot Gaël
Kieffer Céline (écran)
Lambert Christine
Michaelis Sandrine
Palue Patricia
Reygade Adrien
Romero Maria
Ryckaert Olivia
Seng Samnang
Thomeret Violette

Les 9 membres représenté-e-s par un pouvoir sont:

Antoine Sophie
Couturier Marion
Dischinger Heidi
Fennenberger Annie
o'Han Nora
Loriol Sylvie
Mollet Muriel
Mottet Fabienne
Perusin Marie-Pierre

soit un total de 29 membres.

ORDRE DU JOUR:

1° AG ordinaire

1.- Rapport "moral" des activités de l'association avec:

- . rapport de la présidente Marie-Claire Amstutz G.,
- . rapport pour le secrétariat de Véronique Despicq,

- . rapport du responsable-formation Mohamed Bouaziz,
- . rapport de la responsable du site Laure Ceresiani.

2.- Bilan financier: (les documents y relatifs seront distribués au début de la séance)

- . rapport de la trésorière Olivia Ryckaert,
- . présentation des comptes: bilan 2018, budget 2019.

3.- Discussions: dont le filigrane pourrait s'intituler:

"NOUS, TRA, VOULONS ÊTRE DES PROFESSIONNEL-LE-S COMPÉTENT-E-S ET RECONNU-E-S: C'EST QUOI NOS BESOINS?"

- . nouveaux membres pour le CA (min. 7 selon les Statuts),
- . nouvelles exigences pour les membres:
 - I&M (= modification des Statuts et du Règlement intérieur),
 - nouvelles règles du CRAM concernant la participation aux formations continues,
- . le contenu des fiches sur le site (= modification du Règlement),
- . l'organisation de formations par l'AETRA.

4.- Elections du conseil d'administration (CA):

Tous les membres du CA sont en cours de mandat: élection de nouvelles personnes.

5.- Divers

2° AG extraordinaire

- a) vote sur l'I&M: possible modification des Statuts et du Règlement intérieur (voir annexes 4 et 5),
- b) vote sur le contenu des fiches du site, possible modification du Règlement (voir annexe 5).

Accueil et centration

Rapports des postes du CA, puis débats minutés

Rapport de la présidence: Remerciements à l'équipe du CA.

Actions et esprit: Le CA porte l'ANDC, le plus possible, merci à toute l'équipe !

Depuis janvier 2018, 15 CA et 2 résidentiels. Présidence reprise en février 2018. Retrait de Marie Boudoux très rapidement après son élection.

Besoin de nous retrouver autour des fondamentaux et de notre engagement vis-à-vis de l'AETRA, de l'ANDC, et du CRAM. Travail d'équipe, dans l'objectif de "professionnaliser" l'AETRA.

Résidentiel à Fribourg en juin 2018: travail à partir de ce tournant, base de construction à partir du présent, s'appuyant aussi sur le sondage de 2016, l'installation de l'EIF à Paris, et donc l'augmentation des membres.

1^{er} axe: accompagnement et renforcement du lien d'appartenance des thérapeutes (cf. mise en place du coaching).

Travail pratico-pratique aussi: abonnement zoom, carte crédit.

Objectif essentiel: soutenir les TRA; travail en cours autour de la création de Flyers communs, une lettre d'info régulière, l'amélioration du site. D'autres projets, comme un dépliant pour présenter l'AETRA aux étudiants, faire connaître l'ANDC dans une presse spécialisée, l'idée d'un compagnonnage entre TRA, ... Manque de temps pour concrétiser ces projets.

Besoin de créer davantage de synergie entre CRAM et EIF: le changement de présidence et la maladie de Marie Portelance ont engendré des ajustements, contacts et le lien à recréer. Premiers contacts par Maguelone Boé puis échanges avec Guillaume Lavigne.

Nouvelles conditions du CRAM (conséquences de la Loi 21 à Montréal, et le réajustement de l'I&M qui en a suivi): que tous les participant-e-s aux formations du CRAM soient membres de l'AETRA !

Manque de temps pour faire le tour de toutes les conséquences de ce changement, difficulté de recul, travail dans l'urgence, déficit d'explications dans la communication aux membres, ... avec nos excuses !

Les nouveaux acquis pour l'AETRA:

- 1.- les nvx étudiant-e-s à Paris seront obligatoirement suivi-e-s par un TRA membre de l'AETRA;
- 2.- la possibilité de faire des demandes spécifiques de formations continues (du CRAM);
- 3.- tout comme, et pas des moindres, que certaines formations soient aussi accessibles à des TRA non-membres de notre association.

Notre Résidentiel de février au Hohwald nous a servi à travailler justement sur:

- 1) toutes les conséquences en lien avec l'obligation d'être membre pour continuer à accéder aux formations du CRAM (conditions d'adhésions, de réadhésions, quid des formations de la part de l'AETRA, "lexique CRAM-AETRA", quelles conditions pour des ressourcements validés apr l'AETRA, etc...),
- 2) la préparation de cette AG-ci et de nos besoins/limites/questionnements dans le CA face aux membres de l'AETRA;
- 3) et la décision de nous séparer de Fabienne en tant que membre du CA.

Implication: L'AG pour valider les choix du CA ou pas, souci être garant des compétences des TRA.

Secrétariat: 30 participants à cette AG, record et satisfaction que les mesures mises en place avec zoom aient cette répercussion. A ce jour 45 adhérent-e-s.

Des changements: demande de grouper les documents pour l'envoi des attestations afin de faciliter le travail de secrétariat. Autre changement, les attestations peuvent être envoyées par un transfert de mail du thérapeute.

Formation: partie visible de l'iceberg. Fruit de l'équipe. Pour avoir une diversité d'activités, besoin de sève, pour avoir des fruits.

Activités: en résidentiel évidence, créer du lien. Des activités plus fréquentes grâce aux nouveaux moyens techniques.

Soutien à la Pratique Professionnelle: lien et aidant pour sa pratique. Activité pérenne, 27 participants sur 8 rencontres. Fréquence 1/mois, càd 8 rencontres pour l'année.

Programme d'entraide et de collaboration, activité phare de l'année: soutenir le professionnel et soutenir le TRA, et nourrir du lien. Rencontres entre membres de diverses promotions. Effectif: 18 participants, puis 20, pour terminer à 15.

Remerciements à Maguelone, Erika et Mark, formateurs qui portent cette approche, et qui s'investissent dans notre association et les actions mises en place.

Site internet: accessible et visible sur les mobiles; les fiches des membres vont être modifiées pour être plus synthétiques, et mieux protéger nos clients (compétences ANDC uniquement).

Trésorerie: bilan financier, rappel du bilan à l'année civile, lecture des comptes, bilan prévisionnel.

Premier débat: Besoin d'avoir plus de personnes engagées dans le CA (au moins 7 selon les Statuts), car l'équipe en place n'arrive pas à suivre...

Rappel du projet de poste administratif à 10%: ça demande aussi du temps pour l'organiser (cahier des charges, financement, mise au concours, ...)!

Samnang Seng: a fait des propositions en outsider. Difficulté d'avoir du lien. A l'idée de faire une page Wikipédia sur l'ANDC, essaie d'en rédiger une, appel aux volontaires. Va proposer qqchose à Maguelone Boé, référente ANDC en Europe. Pas sûre d'avoir de l'énergie régulière. Elan est toujours là, mais peur de l'inertie. S'était proposée au poste administratif.

Sandrine Michaëlis reconnaît le travail avec "entraide et collaboration". A entendu le besoin. A envie d'y aller. Envie de rigueur.

Réponse de Marie-Claire, Momo, Laure: **en résumé besoin d'engagement.**

Maguelone Boé se propose pour des heures de disponibilité pour des tâches de secrétariat; elle voudrait favoriser l'entrepreneuriat (formule à trouver...). Nécessité d'entériner la page Wikipédia. Elle se propose de collaborer pour cette page, et de faire le relais avec le CRAM pour sa validation.

Marie-Claire a l'intention de mettre en place des sous-commissions au sein du CA.

Sylvie Grandclerc: a profité des offres de l'AETRA. Rejoint l'idée des sous-commissions. Intérêt à participer à la création du flyer.

Hassan Bouzougarh revient sur la nécessité de trouver des membres du CA pour des projets. Manque de communication globale, pour faire connaître l'ANDC en Europe. Flyer, évoque les capsules vidéo du CRAM, propose d'en créer. Propose ses compétences d'infographiste.

Olivia redit le besoin d'être au min. 7 piliers au CA.

Gaël Grizot: réaction par rapport à l'engagement, mais besoin d'avoir des précisions.

Christine Lambert réajuste son engagement, veut aussi des précisions sur l'engagement. Cf. fiches de poste à ces deux personnes, envoyées en amont de l'AG.

Sandrine et Christine se proposent pour être membres du CA.

Marie- Claire remercie pour les propositions, les idées, on accueille les énergies, bienvenues !!

Second débat: Nouvelles exigences pour les membres

Maguelone Boé prend la parole en tant que représentante de l'école. Demande de Guillaume Lavigne, nouvelles exigences, que tous les TRA soient membres, sauf celles qui ne touchent pas le volet professionnel. S'assurer et valide le professionnalisme des TRA, 2e intention, soutenir l'association, l'Association des TRA ANDC.

Nécessité de vote/règlement

Laurent Chesneau: thérapeutes gradués certifiés qui font le choix de ne pas adhérer, même s'ils se ressource.

Valentine Dind: question, comment Guillaume Lavigne soutient l'association ? Se sent contrainte. Décision sans en avoir été informée, mise devant le fait accompli.

Marie-Claire rappelle que c'est encore à voter...

Mohamed: renvoie Valentine au CRAM avec sa question.

Maria Romero: évoque l'info du deuil. Quel type de relation, la collaboration. Acte est posé avant, éthique, heurtée. Réaction émotionnelle notion de contrainte. Ne veut pas être sous le volet de l'obligation.

Sylvie Grandclerc: l'obligation retire l'envie, mais a un engagement à se ressourcer.

Maguelone Boé revient sur les interventions: colère pour les interprétations des personnes sur le CRAM. Contradictions dans les propos des personnes intervenantes. **Souci d'avoir des TRA ressourceés à l'ANDC.**

Marie-Claire rappelle le besoin du lien avec le CRAM, une de ses missions de présidente. Ne se sent pas sous la coupe. Confiance récupérée. Parfois difficultés de compréhension entre les deux cultures.

Christine Lambert: ne comprend pas le problème.

Violette Thomeret: aimait le privilège.

Samnang Seng: se pose du côté du client, sécurité, assurer une certaine qualité, protection du titre.

Maria Romero: vit de la difficulté dans l'obligation d'être membre, sentiment qu'on ne fait pas confiance aux membres de se ressourcer, fait référence au code de déontologie.

Sylvie Grandclerc: justifier qu'on effectue les ressourcements.

Gaël Grizot: quelle est la responsabilité du CRAM qui refuserait une adhésion ?

Marie-Claire repose que c'est l'AETRA qui règle les situations problématiques en lien avec les exigences de l'adhésion-AETRA.

Troisième débat: Le contenu des fiches sur le site de l'AETRA:

Idée de circonscrire sur la fiche les formations en lien avec l'ANDC.

Christine Lambert : dit qu'elle a envie d'avoir les renseignements sur l'ANDC, c'est sécurisant.

Sylvie Grandclerc: voit que par le mélange des approches sur le site, ça peut amener de la confusion pour les client-e-s potentiel-le-s.

Quatrième débat: Organisation de formations par l'AETRA:

Le choix de cette année a été de mettre en place le coaching "entraide & collaboration", en lien avec la demande du sondage. Avis des membres.

Maria Romero: idée d'une formation à une date fixe. Conserver une date fixe, notamment puisque obligation d'un ressourcement par an.

Valentine Dind: intérêt que ce soit l'AETRA, aimait avoir les thèmes possibles. Droit à la parole.

Maguelone Boé: aime rencontrer les membres de l'AETRA. Ouverte à faire des formations en fonction des besoins.

Maguelone Boé redonne les règles du CRAM par rapport à la création de formations de la part des TRAs: on ne peut pas former à l'ANDC, Colette Poetelance voulant s'assurer que l'ANDC ne soit pas déformée, récupérée, car il y a des personnes disent qu'elles font de l'ANDC, on ne peut pas copier l'école.

Préciser quand c'est de l'ANDC, spécifier quand on fait des ateliers ce qui est ANDC.

Demande de Violette que les personnes se fassent valider par le CRAM, pour proposer aux membres comme pour la Citrac avec des crédits de points.

Sylvie Grandclerc: aimerait partager avec les collègues son approche complémentaire.

Vote à main levée pour élection des nouveaux **membres du CA** qui se présentent:

Christine 28/29

Sandrine : 28/29

Laurent : 27/29

AG extraordinaire :

Statuts Article 4 modifié (ajout proposé en gras):

«Pour être membre actif, il faut avoir été diplômé suite à la formation de base de 1200 heures proposée par le CRAM ou l'EIF et, **pour les diplômé-e-s d'avant 2017, avoir suivi la formation "La place de l'Ici & Maintenant dans la relation d'aide par l'ANDC"**, respecter les exigences des codes de déontologie, d'éthique et le règlement intérieur, et avoir payé la cotisation annuelle. »

modification acceptée par 28 voix et une abstention.

Règlement intérieur Article 1, ajout:

«... *pour les personnes diplômées avant 2017, il faut également avoir suivi la formation "la place de l'Ici & Maintenant dans la relation d'aide par l'ANDC®"*»,

changement adopté à l'unanimité.

Règlement intérieur Article 4, § Site internet, ajout proposé en gras:

«L'Association propose aux membres de faire apparaître sur son site leurs coordonnées ainsi qu'une présentation de leur activité **en ANDC.** »

ajout approuvé par 28 voix et une abstention.

A la question: "les membres sont-ils d'accord avec la lettre co-signée par le CRAM et l'AETRA, autrement dit adhèrent-ils aux nouvelles exigences débattues précédemment":

15 OUI, 5 NON et 9 abstentions.

Fin à 12h30 suivi d'un apéritif convivial.